

1. Introduction

1.1 Objectif du document

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) définissent les termes et conditions régissant l'utilisation du logiciel SAAS de gestion d'entreprise, Accounto, fourni par MONSIEUR LUCIEN PUGET, identifié par le numéro SIRET 87934989200015.

1.2 Acceptation des conditions

En accédant à Accounto et en utilisant ses fonctionnalités, l'utilisateur reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes CGU. L'utilisation continue du logiciel implique une acceptation continue des termes et conditions définis dans ce document.

1.3 Modifications ultérieures

MONSIEUR LUCIEN PUGET se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment. Les utilisateurs seront informés de ces modifications par des moyens appropriés, tels que des notifications sur le site web d'Accounto ou par tout autre moyen électronique. Il incombe à l'utilisateur de consulter régulièrement les CGU pour prendre connaissance des éventuelles mises à jour.

1.4 Version en vigueur

La version en vigueur des CGU est toujours disponible sur le site web d'Accounto. En cas de conflit entre une version antérieure et la version actuelle, la version actuelle prévaudra.

2. Définitions

2.1 "Logiciel"

Référence au logiciel SAAS de gestion d'entreprise, Accounto, fourni par MONSIEUR LUCIEN PUGET.

2.2 "Utilisateur"

Personne physique ou morale accédant au logiciel Accounto.

2.3 "Licence"

Droit d'accès et d'utilisation du logiciel Accounto conformément aux présentes CGU.

3. Licence d'utilisation

3.1 Accord de licence

L'utilisation du logiciel Accounto est soumise à l'obtention d'une licence non exclusive et non transférable accordée par MONSIEUR LUCIEN PUGET. Cette licence donne à l'utilisateur le droit d'accéder et d'utiliser Accounto conformément aux termes et conditions énoncés dans les présentes CGU.

3.2 Durée de la licence

La licence d'utilisation d'Accounto est valide pour la durée choisie par l'utilisateur lors de sa souscription ou pour toute période de souscription spécifiée dans le plan tarifaire sélectionné. La licence peut être renouvelée selon les modalités définies par MONSIEUR LUCIEN PUGET.

3.3 Restrictions d'utilisation

L'utilisateur s'engage à utiliser Accounto de manière légale, éthique et conforme aux présentes CGU. La licence d'utilisation ne permet pas à l'utilisateur de copier, reproduire, distribuer, modifier, créer des œuvres dérivées, ou tenter de décompiler le code source d'Accounto.

3.4 Transfert de licence

La licence d'utilisation d'Accounto est strictement personnelle et ne peut être transférée, cédée ou revendue à des tiers sans le consentement écrit préalable de MONSIEUR LUCIEN PUGET.

3.5 Résiliation de la licence

En cas de violation des termes des présentes CGU, MONSIEUR LUCIEN PUGET se réserve le droit de résilier la licence d'utilisation d'Accounto sans préavis. La résiliation entraînera l'interdiction d'accéder à Accounto et l'obligation de cesser toute utilisation du logiciel.

3.6 Propriété intellectuelle

L'utilisateur reconnaît que MONSIEUR LUCIEN PUGET détient tous les droits de propriété intellectuelle sur Accounto.

4. Compte Utilisateur

4.1 Création et gestion du compte

L'utilisateur est responsable de la création et de la gestion de son compte Accounto.

4.2 Confidentialité des informations d'identification

L'utilisateur est tenu de maintenir la confidentialité de ses informations d'identification, y compris le nom d'utilisateur et le mot de passe associés à son compte Accounto. L'utilisateur est responsable de toutes les activités qui se produisent sous son compte.

En cas de perte, de vol ou de toute utilisation non autorisée des informations d'identification, l'utilisateur doit en informer immédiatement MONSIEUR LUCIEN PUGET afin que des mesures correctives puissent être prises.

4.3 Activités non-autorisées

L'utilisateur est responsable de signaler toute activité suspecte ou non autorisée sur son compte Accounto. MONSIEUR LUCIEN PUGET se réserve le droit de suspendre ou de résilier le compte en cas d'utilisation non autorisée ou frauduleuse.

5. Fonctionnalités et Services

5.1 Description des fonctionnalités

Accounto dispose de plusieurs fonctionnalités phares qui font l'essence de son utilisation :

- Émettre des documents (Devis, Proformas, Factures, Bons de livraison, Commandes, Avoirs)
- Gérer son fichier de clientèle et de fournisseurs
- Gérer ses stocks de produits et leurs prix
- Visualiser les données monétaires dont le logiciel a connaissance.

D'autres fonctionnalités peuvent être ajoutées optionnellement ou être implémentées dans le futur.

5.2 Support technique

En cas de problème technique sur le logiciel, d'anomalie, ou de soucis de prise en main du logiciel, il est possible de joindre le support technique par téléphone le mercredi de 9h30 à 18h et le reste de la semaine (hors-weekend) de 17h45 à 18h30. Le numéro de téléphone est disponible depuis le site internet.

5.3 Mises à jour et évolutions

MONSIEUR LUCIEN PUGET peut apporter des mises à jour et des évolutions au logiciel Accounto, et ce, sans prévenir les utilisateurs.

6. Données Utilisateur

6.1 Propriété des données

Les données générées et téléchargées par l'utilisateur dans le cadre de l'utilisation d'Accounto demeurent la propriété exclusive de l'utilisateur. MONSIEUR LUCIEN PUGET n'assume aucun droit de propriété sur les données fournies par l'utilisateur.

6.2 Sécurité des données

MONSIEUR LUCIEN PUGET s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité raisonnables pour protéger les données de l'utilisateur stockées dans Accounto contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés. Cependant, il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre des mesures pour protéger la confidentialité de ses informations d'identification et d'autres données sensibles.

6.3 Utilisation des données à des fins d'amélioration du service

MONSIEUR LUCIEN PUGET peut utiliser les données de manière anonyme à des fins d'amélioration du service Accounto.

6.4 Accès aux données par MONSIEUR LUCIEN PUGET

MONSIEUR LUCIEN PUGET n'accèdera aux données de l'utilisateur que dans la mesure nécessaire pour fournir le support technique, résoudre les problèmes techniques ou répondre à des demandes spécifiques de l'utilisateur.

6.5 Rétention des données

MONSIEUR LUCIEN PUGET retiendra les données de l'utilisateur pendant la durée nécessaire pour fournir les services d'Accounto conformément à sa politique de conservation des données. À la résiliation du compte par l'utilisateur, les données peuvent être supprimées conformément à la politique de rétention applicable.

6.6 Exportation des données par l'utilisateur

L'utilisateur a le droit de demander l'exportation de ses propres données à partir d'Accounto, conformément aux fonctionnalités fournies par le service. MONSIEUR LUCIEN PUGET fournira des moyens adéquats pour permettre à l'utilisateur de récupérer ses données.

7. Tarifs et Paiements

7.1 Modalités de paiement

Les modalités de paiement pour l'utilisation continue d'Accounto sont spécifiées dans les conditions tarifaires de MONSIEUR LUCIEN PUGET, ou à défaut lors de la souscription au service, usuellement dans le devis.

7.2 Frais de service

Des frais peuvent être applicables pour certains services complémentaires d'Accounto, conformément aux tarifs en vigueur.

7.3 Modifications des tarifs

MONSIEUR LUCIEN PUGET se réserve le droit de modifier les tarifs d'Accounto après notification préalable aux utilisateurs.

8. Responsabilités et Obligations

8.1 Responsabilités de l'Utilisateur

L'utilisateur s'engage à utiliser Accounto conformément aux lois en vigueur et à ces CGU.

8.2 Responsabilités de MONSIEUR LUCIEN PUGET

MONSIEUR LUCIEN PUGET s'engage à fournir les services d'Accounto avec diligence et à résoudre tout problème technique dans les meilleurs délais.

9. Résiliation

9.1 Droit de résiliation

L'utilisateur a le droit de résilier son compte Accounto à tout moment.

9.2 Conséquences de la résiliation

En cas de résiliation, l'accès à Accounto sera désactivé, et les données peuvent être conservées conformément à la politique de conservation de MONSIEUR LUCIEN PUGET.

10. Droits de Propriété Intellectuelle

10.1 Droits sur le logiciel

Tous les droits de propriété intellectuelle sur Accounto appartiennent à MONSIEUR LUCIEN PUGET.

10.2 Droits sur le contenu généré par l'utilisateur

L'utilisateur conserve les droits sur le contenu qu'il génère en utilisant Accounto.

11. Limitation de Responsabilité

11.1 Exclusions de responsabilité

MONSIEUR LUCIEN PUGET exclut expressément toute responsabilité pour les dommages indirects, accessoires ou consécutifs subis par l'utilisateur, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits, la perte de données, les interruptions d'activité ou tout autre préjudice financier ou commercial.

11.2 Limitations de responsabilité

La responsabilité totale de MONSIEUR LUCIEN PUGET envers l'utilisateur, pour quelque motif que ce soit, est limitée au montant effectivement payé par l'utilisateur pour l'utilisation d'Accounto au cours des douze (12) mois précédant immédiatement l'événement à l'origine de la responsabilité.

Cette limitation de responsabilité s'applique, quels que soient les fondements juridiques de la réclamation de l'utilisateur, qu'il s'agisse de rupture de contrat, de négligence, d'une responsabilité stricte ou autre, et même si MONSIEUR LUCIEN PUGET a été informé de la possibilité de tels dommages.

11.3 Exceptions

Rien dans les présentes CGU ne limite ou n'exclut la responsabilité de MONSIEUR LUCIEN PUGET pour (a) décès ou blessures corporelles résultant de sa négligence, (b) fraude ou fausse déclaration intentionnelle, ou (c) toute responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi applicable.

11.4 Allocation des risques

L'utilisateur reconnaît que les limitations et exclusions de responsabilité prévues dans les présentes CGU reflètent une répartition raisonnable des risques entre les parties, compte tenu de la nature de Accounto et des services connexes, ainsi que de la contrepartie (le cas échéant) payée par l'utilisateur.

11.5 Modifications éventuelles

MONSIEUR LUCIEN PUGET se réserve le droit de modifier les dispositions de cette section à tout moment. Les modifications entreront en vigueur dès leur publication sur le site web d'Accounto ou par tout autre moyen de communication électronique. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter régulièrement les CGU pour prendre connaissance des éventuelles modifications.

12. Litiges et Règlements

12.1 Résolution des litiges

Tout litige sera réglé par voie de négociation. En cas d'échec, les parties peuvent recourir à la médiation ou à l'arbitrage conformément à la législation en vigueur, et ce dans la juridiction de MONSIEUR LUCIEN PUGET.

12.2 Loi applicable

Les présentes CGU sont régies par la loi en vigueur dans la juridiction de MONSIEUR LUCIEN PUGET.

13. Dispositions Générales

13.1 Force majeure

Aucune partie ne sera tenue responsable pour tout manquement découlant d'événements échappant à son contrôle raisonnable.

13.2 Intégralité de l'accord

Les présentes CGU représentent l'accord complet entre l'utilisateur et MONSIEUR LUCIEN PUGET concernant l'utilisation d'Accounto.

14. Acceptation des Conditions

14.1 Procédure d'acceptation des conditions

L'utilisation continue d'Accounto constitue une acceptation continue des présentes CGU.

14.2 Conséquences de l'acceptation

En acceptant ces conditions, l'utilisateur accepte les termes et conditions énoncés dans les présentes CGU.